FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ■ NON

CONCEVOIR VOTRE DUERP DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS

> Concevoir et/ou mettre à jour et **gérer son document unique d'évaluation des risques professionnels**, selon les activités de votre exploitation, en tenant compte des **nouveautés réglementaires des entreprises de moins de 11 salariés** (risques sanitaires, risques psychosociaux...).

INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice expert dans le domaine de l'élevage et compétences dans la procédure et la gestion du DUERP

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> date à venir
> INTERFACE ELEVAGE 64410 Arzacq
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

CONCEVOIR VOTRE DUERP DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

COMMUNICATION - RELATIONNEL - ORGANISATION

PROGRAMME

> Les nouveautés réglementaires (éléments de la COVID19, les risques psychosociaux, les obligations d'affichage...)

> Méthodologie pour concevoir le DUERP de l'entreprise

> Rappel des règles obligatoires de sécurité pour une entreprise agricole en tenant compte des priorités de chacun (Manutentions manuelles - électriques, équipement de travail, électricité, travaux en hauteur, nuisances sonores, produits chimiques, vérifications techniques obligatoires, risque amiante, sécurité incendie explosion)

> Analyse fonctionnelle des risques identifiés dans les entreprises du groupe en formation

> Plan d'actions et mesures de prévention relatifs à ces nouveaux risques

> Conception du DUERP selon les activités de l'exploitation

> Bilan de la journée

La réalisation et la gestion du DUERP est une obligation pour toutes les entreprises avec présence de salariés, apprentis, et/ou stagiaires

DURÉE
1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC
AGRICULTEURS

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, EXERCICE EN PETITS GROUPE, ÉCHANGES ENTRE PAIRS

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT ET FIN DE FORMATION

COÛT PÉDAGOGIQUE
• AGRICULTEUR : 175€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 210€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
• POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions**.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.